



Duplicata de carte de résident

Par **soufiane**, le **30/12/2012** à **19:26**

bonjour,

marocain marié à une française au maroc le 30/09/2008

ns avons vécu là bas 6 mois, puis retour en france vu qu'elle ne se plaisait pas là bas.

en rentrant en France soit disant madame elle veut qu'on vive chez ces parents alors que ce n'était pas convenu comme ça en sachant que j'ai ramené presque 7 mille euro pour que dès que j'arrive chez elle on prenne un appartement mais tellement matérialiste et rusée elle m'a dit ça vau pas le coup.

du coup j'ai claqué tous mon argent pour elle et 4 mois après j'avais plus une tune et les problèmes commencés.

j'ai obtenu la carte de 10 ans en 13/01/2012 et ensuite on a divorcé, le problème aujourd'hui c'est que j'ai déménagé et j'ai refait ma vie et je viens de perdre mon portefeuille avec tous mes papiers.

J'ai juste une photocopie de ma carte comment va ce passer ma demande de duplicata maintenant que je suis divorcé ?

merci pour vos réponses.

Par **chaber**, le **31/12/2012** à **06:27**

bonjour

politesse et pas de grossièretés sur le forum